

DEC162360DR15

Décision portant cessation de fonctions de Mme Sophie HONTEBEYRIE, assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5254 intitulée Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132660DR15 du 9 septembre 2013 portant nomination de Mme Sophie HONTEBEYRIE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Sophie HONTEBEYRIE, dans l'UMR n° 5254, Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM), à compter du 1^{er} octobre 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 3 octobre 2016

Le directeur de l'unité
Ryszard LOBINSKI



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du président de l'Université de Pau et des Pays de
l'Adour
Mohamed AMARA